



BULLETIN D'INSCRIPTION



**A RENVOYER A
L'ADRESSE
SUIVANTE**

CFT 46
Centre de Formation de Sensibilisation à la Sécurité Routière
Rue saint Ambroise
46000 CAHORS
Tél : 05 65 35 08 01

ETAT CIVIL

Je soussigné (e)
Nom de naissance
Né(e) le à
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile : Email :
Profession :

PERMIS DE CONDUIRE (1)

Délivré par la Préfecture (sous-Préfecture) de : Dept :
Date : Numéro* :
(*Le numéro de permis se trouve au verso des nouveaux permis - 2 lignes de 6 chiffres)

À combien de stages avez-vous déjà participé ? : Date du dernier stage :

Je m'inscris au stage du dans le cadre : récupération de points (Cas N°1)
 48 N (Cas N°2)
 Stage de sensibilisation à la sécurité routière (Cas N° 3 ou N° 4)

Merci de joindre au bulletin d'inscription le règlement de **210 €** à l'ordre de la « **CFTA 46** » accompagné de la copie de votre **permis de conduire** pour les **Cas N°1**, de la copie de la **48 N** pour les **cas N°2** ou de la **notification du tribunal** pour les **cas N°3 ou N°4**.

Fait à Le / /

(Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)
Signature

A remplir avec soin : les renseignements demandés sont indispensables à l'établissement de l'attestation de stage.

(1) Le Permis est invalidé, c'est-à-dire annulé, lorsque le nombre de points retirés est égal ou supérieur à 12.

(2) En cas d'annulation par le stagiaire dans les 10 jours qui précèdent le stage, une somme de 50 € restera acquise à la Maison de l'Artisan pour compenser notamment les frais relatifs à la constitution du dossier administratif.

Toute somme versée par le stagiaire restera acquise à la Maison de l'artisan, si celui-ci ne se présente pas au stage pour lequel il aura été convoqué et s'il ne participe à aucun autre stage dans les 12 mois suivant son inscription.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative des stages.

Le destinataire des données est la Maison de l'Artisan.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'adresse indiquée ci-dessous.